

**DEMANDE D'ENREGISTREMENT
d'un DISTRIBUTEUR DE CARBURANTS EN ACQUITTE
avec installation de stockage**

(s'il s'agit d'une demande de renouvellement, cocher la case ci-après :)

1. Raison sociale et n° SIREN du DISTRIBUTEUR:

2. DATE de la demande :

3. Identification de l'ETABLISSEMENT :

- n° SIRET :

- Désignation et adresse:

4. CARBURANTS distribués : Gazole – 2710 19 41
 SP 95 – 2710 11 45
 SP 95-E10 – 2710 11 45
 SP 98 – 2710 11 49

5. Raison sociale et adresse de l'établissement des FOURNISSEURS :

6. Description des INSTALLATIONS et des conditions de stockage :

VRAC
- Capacité totale (en m³) =
- Nombre de bacs =

CONDITIONNE
 Gazole
 SP 95 - E10
 SP 98

7. MODES DE DISTRIBUTION utilisés : Route
 Autres (à préciser) :

8. REGIONS où les LIVRAISONS sont effectuées :

N.B. : - une décision d'enregistrement délivrée par l'administration est valide 5 ans ;
 - la demande devra être signée et comporter le cachet de l'entreprise.